

1 VILLAGE DE / OF ST-PIERRE-JOLYS

Réunion ordinaire du 20 février 2008

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil qui a eu lieu à 19 h 30 le mercredi 20 février 2008, dans la chambre du conseil au 466 rue Sabourin, dont les membres suivants étaient présents :

Maire : Réal Curé

Conseillers : Claude Gagné, Luc Nadeau, Raymond Maynard, Denis Fillion

Agente administrative principale : Rachelle Tessier

1

1. La réunion fut déclarée ouverte à 19 h 30.
2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 37-8

Raymond Maynard/Luc Nadeau

IL EST RÉSOLU QUE le conseil du village de St-Pierre-Jolys approuve l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 20 février 2008, du village de St-Pierre-Jolys.

Approuvée

3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 février 2008.

RÉSOLUTION N° 38-08

Claude Gagné /Raymond Maynard

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 février 2008 du conseil du village de St-Pierre-Jolys soit adopté par la présente.

Approuvée

4. Affaires provenant de la réunion ordinaire du 6 février 2008.

5. RAPPORT DU GESTIONNAIRE DES OPÉRATIONS

6. SERVICES DE TRANSPORTS

Services publics, site d'enfouissement sanitaire, contrôle des animaux, digue communautaire, district de conservation de la rivière Rat-Seine

- L'atelier sur la sécurité routière – mars- mai.
- Octroi d'infrastructure.
- Présentation de « Lindal Consulting Firm ».
- Panneau pour la glissade au parc a été monté.

RÉSOLUTION N° 39-08

Denis Fillion/Claude Gagné

PUISQUE les tarifs présents de locations pour machines avec la MR de DeSalaberry, concernant les services au site d'enfouissement sont sujet au renouvellement ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil du village de St-Pierre-Jolys donne avis à la MR de DeSalaberry que le conseil souhaite renégocier les tarifs présents.

Approuvée

RÉSOLUTION N° 40-08

Denis Fillion/Raymond Maynard

PUISQUE des devis ont été remis, pour l'octroi d'infrastructure, par J. R. Cousin Consultants Ltd et Genivar concernant les services d'ingénierie à la station de relèvement et pour l'amélioration des égouts ;

IL EST DONC RÉSOLU QUE le conseil du village de St-Pierre-Jolys accepte le devis de J. R. Cousin.

Approuvée

7. LE RAPPORT DE L'AGENTE ADMINISTRATIVE PRINCIPALE.

8. LE LÉGISLATIF ET LA FINANCE

- La situation financière au 31 décembre 2007

9. COMPTES FOURNISSEURS

i) Approbation des comptes fournisseurs au 31 décembre 2007

ii) Approbation des comptes fournisseurs au 6 février 2007

RÉSOLUTION N° 41-08

Luc Nadeau/Denis Fillion

IL EST RÉSOLU QUE les comptes du rapport financier, conformément à la liste en date du 31 décembre 2007, pour la somme de 184,80 \$, soient approuvés pour déboursement.

Approuvée

RÉSOLUTION N° 42-08

Claude Gagné/ Luc Nadeau

IL EST RÉSOLU QUE les comptes du rapport financier, conformément à la liste en date du 20 février 2008, pour la somme de 9 555,40 \$, soient approuvés pour déboursement.

Approuvée

10. PLANIFICATION ET SUBDIVISIONS

11. DÉLÉGATIONS ET AUDIENCES

12. ARRÊTÉS

- 1^{ère} lecture de l'arrêté 2008-6 – pour modifier les présents tarifs d'égouts.

RÉSOLUTION N° 43-08

Denis Fillion/ Claude Gagné

IL EST RÉSOLU QUE l'arrêté 2008-6, étant un arrêté du village de St-Pierre-Jolys pour modifier les présents tarifs d'égouts, passe en 1^{ère} lecture.

Approuvée

13. AFFAIRES DÉPOSÉES

14. CORRESPONDANCE OFFICIELLE

- CDEM – mise en vitrine de l'est du Manitoba – du 14 au 16 mars 2008
- L'heure de Terre – le 29 mars 2008
- Réunion du district de l'est – maires, préfets et les AAP – à Woodridge le 14 mars 2008
- AMBM – Fonds Chantiers Canada
- East Borderland Community Housing Inc. – Dons
- Steve Ashton – Affaires intergouvernementales – travail pour les municipalités manitobaines
- ECRB - Demande d'un appui financière - Voyage-échange d'Iqaluit, Nunavut
- Lettre d'appui – Projet communautaire d'apprentissage bilingue

RÉSOLUTION N° 44-08

Denis Fillion/ Claude Gagné

IL EST RÉSOLU QUE le conseil du village de St-Pierre-Jolys autorise Réal Curé et Rachelle Tessier d'assister à la réunion des maires, préfets et les AAP de la région de l'est, qui aura lieu à Woodridge le 14 mars 2008.

Approuvée

RÉSOLUTION N° 45-08

Denis Fillion/ Luc Nadeau

PUISQUE l'École communautaire Réal-Bérard participe à un échange scolaire avec l'École des Trois-Soleils, d'Iqaluit au Nunavut;

ET PUISQUE les élèves de l'École des Trois-Soleils auront l'occasion de participer au Festival Théâtre Jeunesse ;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil du village de St-Pierre-Jolys donne la somme de 100,00 \$ à l'École communautaire Réal-Bérard pour aider avec les frais de transport.

Approuvée

15. COMMUNICATIONS

16. SERVICES DE PROTECTION

Service d'incendie, la police, OMU

- Réunion de la zone Network Ecoord- caserne du service d'incendie de Morris
– à 13 h 30 le 20 mars 2008.

17. LE PERSONNEL ET LES POLITIQUES

18. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- i) Eastman Regional Development Inc.
- ii) Chaboillé
- iii) Triple R Futures Community Development Corporation
- iv) AMBM – Rencontre d'information Biz Pal / PerLE - le 10 mars 2008
- v) Community Futures Development
- vi) Promotion et l'aménagement résidentiel.

RÉSOLUTION N° 46-08

Denis Fillion/ Claude Gagné

IL EST RÉSOLU QUE le conseil soit autorisé d'assister à la rencontre Biz Pal / PerLe de l'AMBM, qui aura lieu dans la salle multimédia au CDEM le 10 mars 2008.

Approuvée

19. SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

- i) Clinique vétérinaire de St. Pierre et région
- ii) Handi-Transit.
- iii) Laval Cloutier.
- iv) Coalition.

20. COMITÉ DE LA RÉCRÉATION ET DE LA CULTURE

- i) Bibliothèque régionale Jolys – procès-verbal du 11 février 2008.
- ii) Rat River Recreation Commission.
- iii) Centre récréatif de St-Pierre.
- iv) Parc Carillon
- v) Services aux aînés.

21. AFFAIRES COURANTES

- Rappel – audiences publiques pour services spéciaux – à 19 h le 4 mars 2008
- Rappel – le lancement médiatique du 28 février du nouveau portail Web de Chaboillé

22. AFFAIRES NOUVELLES

23. CORRESPONDANCE NON OFFICIELLE

24. AJOURNEMENT

RÉSOLUTION N° 47-08

Luc Nadeau/Réal Curé

IL EST RÉSOLU que la réunion ordinaire du 20 février 2008, du conseil du village de St-Pierre-Jolys, soit par la présente ajournée à 21 h 55.

Approuvée

VILLAGE DE ST-PIERRE-JOLYS

Maire

Agente administrative principale